

Extraits du

DE LA SADC SUR LE GENRE ET LE DEVELOPPEMENT **2016**

BAROMETRE



Résumé exécutif



Les membres de l'Alliance lors d'une réunion consultative sur le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement à Lusaka en Zambie.

Photo: Isaac Zulu

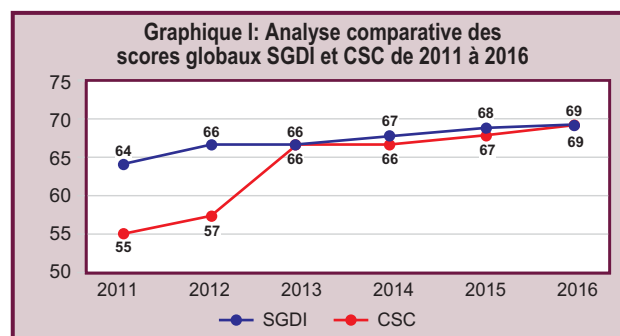
En juin 2016, les ministres du Genre de la SADC ont adopté le document révisé du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement (PSGD), qui a été préalablement aligné sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODD), sur Beijing Plus 20 et sur l'Agenda de l'Union africaine 2063. Ce nouvel agenda du genre définit une feuille de route régionale ambitieuse, destinée à accélérer et accroître les progrès en vue d'atteindre l'égalité du genre.

Avec ce Protocole révisé dont la signature est prévue lors de la 36e conférence des chefs d'Etats de la SADC, qui se tiendra du 30 au 31 août au Swaziland, le Baromètre 2016 sur le PSGD met en lumière les succès, les défis et les leçons apprises durant l'application du PSGD d'origine. Alors que les Etats membres de la SADC peuvent ne pas avoir réussi à appliquer les 28 objectifs du Protocole original, l'analyse dans tous les 11 chapitres du Baromètre montre que des progrès significatifs ont eu lieu à travers la région en vue d'améliorer la condition des femmes. Les résultats des Cartes de Score des Citoyens (CSC) et les études des progrès du genre, analysés en détail dans ce Baromètre, reflètent aussi l'ampleur à laquelle le PSGD a réussi durant les huit dernières années à placer le genre sur les agendas nationaux, locaux et sur ceux des ménages.

Progrès en comparant l'Indice de la SADC sur le Genre et le Développement (SGDI) et la Carte de Score des Citoyens (CSC)

Depuis 2011, l'Alliance mesure les progrès envers l'égalité du genre dans la région à l'aide de deux indices (voir encadré). L'Indice de la SADC sur le Genre et le Développement (SGDI) mesure les progrès par rapport à 23 indices empiriques dans six secteurs (l'éducation, la participation politique, l'économie, la santé, le VIH et le SIDA et les médias), le tout ajusté à un facteur de 100. La Carte de Score des Citoyens (CSC) administrée auprès

d'un échantillonnage représentatif dans la région mesure les perceptions des femmes et des hommes sur les changements qui ont lieu autour d'eux par rapport aux 28 dispositions du PSGD et dans dix secteurs. Contrairement au SGDI, la CSC capture des nuances qui ne font pas partie des données empiriques. Par exemple, alors que le SGDI enregistre les niveaux d'inscriptions scolaires des garçons et des filles, la CSC comprend des aspects qualitatifs tels que la sécurité à l'école et les partis pris du genre dans le programme d'études. La CSC couvre (en sus des six secteurs couverts par le SGDI) quatre secteurs pour lesquels il n'existe pas de scores SGDI car ceux-ci sont difficiles à mesurer. Ils sont : les droits constitutionnels et légaux, la Violence Basée sur le Genre, la Consolidation de la Paix et la mise en application. Comme tous les indices, le SGDI et la CSC ont des limites. Cependant, analysés simultanément, ils fournissent une image juste des progrès accomplis et des défis à relever.



Source: Gender Links 2016.

Le graphique I suit le SGDI et la CSC depuis 2011, la première année au cours de laquelle le Baromètre comportait des données pour les deux indices. Typique des mesures empiriques, le SGDI a bougé lentement, de 64 % à 69 %, soit une augmentation de 5 %. La CSC de l'autre côté a augmenté par 14 %, passant de 55 % à 69 %, soulignant l'optimisme parmi les populations de la SADC du fait que le genre soit désormais à l'agenda. Le graphique montre qu'à 2016, le SGDI et la CSC sont liés à 69 %. Les deux scores placent la région à 31 % de la réalisation des dispositions pour 2015. Ce qui représente un saut de 2 % pour la CSC et une hausse de 1 % pour le SGDI en comparaison avec les scores de 2015. Alors que le SGDI est basé sur des données empiriques recueillies par rapport à trois sphères importantes de la vie, le développement humain (éducation, santé sexuelle et reproductive et VIH et SIDA), la participation politique et l'accès aux ressources productives et à l'économie, la CSC est basée sur la perception des citoyens. Les deux indices soulignent le message clé du Baromètre de 2016 : il faut des actions et des résultats pour un développement durable.

Comment la CSC et le SGDI fonctionnent

Tableau I: Echantillonnage de la CSC pour 2015

Pays	Femmes	Hommes	Total des soumissions
Botswana	1950	2013	3963
RDC	601	577	1178
Angola	538	559	1097
Lesotho	1906	2010	3916
Madagascar	2103	1846	3949
Malawi	216	228	444
Maurice	2033	2025	4058
Mozambique	2131	1930	4061
Namibie	1822	1718	3540
Afrique du Sud	1802	1594	3396
Seychelles	129	54	183
Swaziland	1714	1462	3176
Tanzanie	505	410	915
Zambie	1836	1722	3558
Zimbabwe	1983	1722	3705
Régional	21269	19870	41139

La CSC a été administrée pendant sept années consécutives jusqu'ici et c'est un outil clé de transparence et de responsabilité. Par exemple, au niveau des ateliers de travail dans les villages, lorsque le PSGD est expliqué, il est demandé aux participants d'évaluer la performance de leur gouvernement. La CSC donne à M. et Mme Tout le Monde la possibilité de rendre leur gouvernement responsable. Elle s'assure aussi que les femmes et les hommes demandent des comptes à leur gouvernement et que les femmes et les hommes abordent de façon critique les dispositions du Protocole.

La taille de l'échantillonnage pour la CSC grossit chaque année avec 41 139 soumissions recueillies dans les 15 pays de la SADC pour 2016. Ce qui est presque le double de l'échantillonnage de 2015, soit 21 528 soumissions recueillies dans 13 pays de la SADC. Parmi les soumissionnaires, il y avait 52 % de femmes et 48 % d'hommes.

Le défi est de coupler les mesures de perception (qualitative) à des mesures empiriques (quantitative). Comme décrit dans l'annexe 2, il y a eu plusieurs tentatives mondiales et africaines à développer des indices pour mesurer les progrès dans l'égalité hommes-femmes.

Pour relever tous ces défis, la difficulté est d'obtenir une variété d'indices suffisamment larges pour capturer toutes les facettes de l'égalité du genre ou son absence.

Parce que l'information sur la participation politique et l'éducation, de même que certains indices économiques sont plus facilement disponibles, les indices liés au genre ont eu tendance à se reposer lourdement sur ces derniers. Mais de tels indices ne capturent pas adéquatement les questions qui sont

davantage basées sur les droits humains tels que la voix, le droit de décider de son corps, la protection et la sécurité.

En 2009, le Baromètre a assemblé une grande variété de données de base à travers les 15 pays de la SADC sur la condition de la femme. Celles-ci comportaient des lacunes au niveau des secteurs et des pays. Mais à 2011, à travers des recherches sur le Web et des données recueillies dans les Baromètres pays, l'équipe a assemblé des données sur 23 indicateurs ayant trait à six secteurs (voir Tableau V). Les chiffres en rouge indiquent un recul au cours de la dernière année alors que les chiffres en vert sont le reflet de développements positifs. Considérant les efforts faits au niveau mondial et continental pour développer une brochette d'indicateurs pour mesurer l'égalité du genre (voir Annexe 2), cela représentait une quantité considérable d'information.

Tableau II: Secteurs couverts par le SGDI et la CSC

Secteurs du PSGD	SGDI	CSC
Droits constitutionnels et légaux		X
Gouvernance	X	X
Education	X	X
Economie, ressources productives et emploi	X	X
Violence basée sur le genre		X
Santé	X	X
VIH et SIDA	X	X
Consolidation de la paix et résolution des conflits		X
Médias, information et communication	X	X
Application		X

Les indicateurs sont regroupés sous six catégories, notamment Gouvernance (3), Education (3), Economie (5), Santé sexuelle et droits reproductifs (3) VIH et Sida (3) et Médias (6). Pour créer un indice composite, chaque catégorie a obtenu la même valeur en calculant le score moyen à travers les indicateurs de ladite catégorie. Par conséquent, pour les catégories avec trois indicateurs par exemple, le score de cette catégorie était la moyenne des trois. Cette approche a également résolu le problème de comment traiter les pays dont certains indicateurs sont manquants du fait que la moyenne a été calculée sur les indicateurs disponibles dans chaque pays. Afin d'uniformiser, tous les scores bruts ont été convertis en valeurs allant de 0 pour les pires performances possibles à 100 pour les meilleures performances.

Alors que la majorité des indicateurs mesure une caractéristique recherchée pour laquelle le score le plus élevé indique une bonne performance, il y a quelques indicateurs pour mesurer une caractéristique indésirable pour laquelle les scores les plus élevés reflètent une piètre performance tels que le taux de chômage des femmes vivant avec le VIH/SIDA et le taux de mortalité maternelle. Pour ces indicateurs, le taux a été inversé en soustrayant le taux uniformisé à partir de 100. Le Tableau IV montre les secteurs pour lesquels il y a des scores SGDI et CSC, et ceux qui ont seulement des scores CSC :

TABLEAU III: INDICATEURS ESSENTIELS SUR LA CONDITION DES FEMMES DANS LES PAYS DE LA SADC

% de femmes	ANGOLA	BOTSWANA	RDC	LESOTHO	MADAGASCAR	MALAWI	MAURICE	MOZAMBIQUE	NAMIBIE	SEYCHELLES	AFRIQUE DU SUD	SWAZILAND	TANZANIE	ZAMBIE	ZIMBABWE
GOUVERNANCE															
Parlement	37	10	9	25	20	17	12	40	38	44	41	15	37	13	34
Administrations régionales	n/a	19	6	49	8	10	32	38	48	n/a	38	12	34	6	16
Conseil des ministres	22	12	8	22	20	11	12	29	22	27	42	26	32	30	12
EDUCATION															
Scolarité primaire	46	51	46	49	50	49	49	47	49	50	50	48	52	49	50
Scolarité secondaire	44	48	36	57	50	54	52	44	53	50	55	50	46	45	50
Niveau universitaire	40	47	32	59	50	40	61	38	53	n/a	58	51	40	52	42
ECONOMIE															
Prise de décisions économiques	29	29	21	30	17	13	10	25	33	33	25	20	14	23	35
Participation féminine au marché du travail	65	75	72	60	88	85	49	86	56	68	49	45	90	73	85
Participation masculine au marché du travail	78	83	74	75	91	81	80	83	65	79	64	73	91	86	91
Taux de chômage féminin	n/a	21	9	27	5	10	12	25	33	5	27	31	4	8	10
Taux de chômage masculin	n/a	15	7	23	3	5	5	20	26	4	23	26	3	8	12
Les femmes dans le travail rétribué non agricole (% de la main d'œuvre)	24	41	50	51	35	11	38	11	42	54	47	32	31	22	34
Durée du congé de maternité (semaines)	12	12	12	12	14	8	12	12	12	14	16	12	12	12	14
Bénéfices liés au congé de maternité (% du salaire rétribué)	100	50	100	100	100	100	100	100	100	100	60	100	100	100	100
SANTE SEXUELLE ET DROITS REPRODUCTIFS															
Taux de mortalité maternelle (pour 1000)	477	129	693	487	353	634	53	489	265	n/a	138	389	398	224	443
Utilisatrices de contraceptifs	18	53	20	60	40	59	76	12	56	41	60	66	34	49	67
Nombre de naissances assistées par du personnel qualifié	49	95	80	78	44	87	100	54	88	99	94	88	49	64	80
VIH et SIDA															
Une connaissance complète du VIH et SIDA chez les femmes	25	40	15	39	23	42	80	36	65	67	27	58	40	38	52
% de femmes vivant avec le VIH en comparaison avec la totalité des personnes séropositives	59	55	59	59	46	59	28	58	60	42	60	58	61	52	58
Femmes enceintes séropositives recevant le traitement pour prévenir la transmission de VIH de la mère à l'enfant	14	97	27	81	3	73	96	66	90	100	87	95	71	86	82
MEDIAS															
Global	n/a	44	32	43	35	26	42	27	44	52	53	55	31	34	49
Conseil d'administration en tant que directrices	n/a	26	17	43	21	48	27	37	39	71	32	48	24	48	50
Management	n/a	32	17	53	34	39	43	31	40	24	46	44	24	36	11
Personnel féminin dans des instituts de formation journalistique	n/a	54	24	44	58	24	71	25	53	n/a	44	33	39	29	27
Pourcentage d'étudiantes dans les instituts de formation journalistique	n/a	68	77	73	54	54	78	29	53	n/a	59	60	57	61	27
Comme sources dans les informations	n/a	28	6	21	21	21	10	25	19	28	20	18	22	19	24

Source: Gender Links, 2015.

Les chiffres en rouge n'ont pas atteint les 30 %; ceux en noir ont atteint les 30 % mais pas les 50 %; les chiffres en vert ont atteint l'objectif des 50 %; pour le chômage, l'objectif est inversé, 0 étant l'objectif.

Le SGDI après 2015

Entre 2011 et 2016, le SGDI constituait le fondement pour le monitoring du niveau d'engagement des Etats membres de la SADC dans la réalisation des 28 dispositions du PSGD original. Les données collectées dans six secteurs essentiels au développement humain des 15 pays alimentaient l'évaluation annuelle des différences de situations entre les femmes et les hommes.

Avec le Protocole révisé et adopté désormais, le SGDI dans l'année qui vient sera étendu pour inclure les recommandations de la campagne de l'Alliance après 2015, de même que certains Objectifs du Développement Durable (ODD). Chaque chapitre dans le Baromètre de 2016 souligne les indicateurs proposés.

Qu'a mesuré le SGDI ?

EDUCATION

- **Scolarité primaire:** Le nombre de filles inscrites au primaire exprimé en tant que pourcentage de l'inscription totale au primaire.
- **Scolarité secondaire:** Le nombre de filles/femmes inscrites au secondaire exprimé en tant que pourcentage de l'inscription totale au secondaire.
- **Enseignement supérieur :** Le nombre de femmes inscrites dans les institutions d'enseignement supérieur exprimé en tant que pourcentage de l'inscription totale au sein de ces institutions.

ECONOMIE

- **La contribution des femmes dans la prise de décision économique:** Le nombre de femmes occupant des hauts postes de décisions économiques exprimé en tant que pourcentage de la totalité de tels postes dans le pays. Ces postes faisant partie de l'indice comprennent les postes de ministre et vice-ministre des Finances, les postes de ministre et de vice-ministre du Commerce et de l'Industrie, ceux de ministre de la commission d'aménagement et son adjoint, le poste de directeur de la Banque centrale ou son équivalent, les postes de secrétaires permanents.
- **La participation des femmes au marché du travail/celle des hommes au marché du travail.** Le taux de participation des femmes au marché du travail exprimé en tant que pourcentage de la participation des hommes au marché du travail. Ce taux est calculé en tant que le nombre de femmes et d'hommes en âge de travailler (habituellement les plus de 15 ans ou les 15 à 64 ans) qui sont soit employés ou en quête d'un emploi, divisé par le nombre total de femmes/d'hommes en âge de travailler.
- **Le taux de chômage féminin/masculin.** Le taux de chômage des femmes exprimé en tant que pourcentage du taux de chômage des hommes. Le taux de chômage est calculé comme le nombre de femmes et d'hommes au chômage divisé par le nombre de femmes/d'hommes qui sont soit employés ou cherchant du travail.
- **La participation des femmes dans la main d'œuvre rétribuée non agricole.** Le nombre de femmes rétribuées dans un travail non agricole exprimé en tant que pourcentage de toutes les personnes employées et rétribuées en dehors de l'agriculture.
- **La durée du congé de maternité:** Le nombre de semaines de congé dont une femme a droit eu égard à sa grossesse et à son accouchement.

MEDIAS

- **Les femmes employées exprimé en tant que pourcentage du nombre total d'employés:** Le nombre de femmes employées par les entreprises de presse en tant que pourcentage de tous les employés des entreprises de presse.
- **Les femmes en tant que pourcentage des directeurs siégeant sur le conseil d'administration:** Le nombre de femmes directrices d'entreprises de presse exprimé en tant que pourcentage de tous les directeurs d'entreprises de presse.
- **Le pourcentage de femmes dans le management:** Le nombre de femmes managers au sein des entreprises de presse exprimé en tant que pourcentage de tous les managers des entreprises de presse.
- **Le pourcentage de femmes employées dans des instituts de formation journalistique:** Le nombre de femmes employées dans les instituts de formation journalistique exprimé en tant que pourcentage de tout le personnel des instituts de formation journalistique.
- **Le pourcentage d'étudiantes en journalisme:** Le nombre d'étudiantes en journalisme exprimé en tant que pourcentage de tous les étudiants des instituts de formation en journalisme.
- **Le pourcentage de femmes en tant que sources d'information:** Le nombre de femmes référencées comme sources dans l'information médiatique exprimé en tant que pourcentage de toutes les personnes référencées comme sources d'information.

SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

- **Les femmes utilisant la contraception:** Le pourcentage de femmes âgées entre 15 et 49 ans, qui ont déclaré utiliser une méthode moderne de contraception.
- **Le nombre de naissances assistées par du personnel qualifié.** Le pourcentage de naissances au cours d'une année donnée et où les femmes ont été assistées par un personnel qualifié comprenant des sages-femmes ou des infirmières.
- **Le ratio de mortalité maternelle:** Le nombre de femmes qui meurent alors qu'elles sont enceintes ou 42 jours après une interruption de grossesse pour 100 000 naissances vivantes.

VIH ET SIDA

- **Une connaissance complète à propos du VIH/SIDA:** Le pourcentage de femmes âgées de 15 ans, capables de répondre correctement à des questions spécifiques sur le VIH/SIDA.
- **Femmes séropositives en tant que pourcentage du total de PVVIH:** Le nombre de femmes séropositives exprimé en tant que pourcentage de toutes les personnes vivant avec le VIH.
- **Les femmes enceintes séropositives recevant des antirétroviraux pour prévenir l'infection de la mère à l'enfant :** Le nombre de femmes enceintes séropositives qui reçoivent des traitements antirétroviraux pour empêcher la transmission du virus de la mère à l'enfant exprimé en tant que le pourcentage de toutes les femmes enceintes séropositives.

GOVERNANCE

- **Parlement:** Le pourcentage de parlementaires femmes. Cette mesure comprend les chambres haute et basse des parlements pour les pays qui ont plus d'une chambre.
- **Administrations régionales:** Le pourcentage de conseillères au sein des collectivités locales.
- **Conseil des ministres:** Le pourcentage de femmes ministres qui siègent au Conseil des ministres. Cette mesure comprend des vice-ministres et des ministres d'Etat qui sont membres du Conseil des ministres. Cela inclus aussi le président si elle ou lui sont membres du Conseil des ministres.

Tableau IV: Scores SGDI par pays et rang entre 2011- 2016

Pays	2016	Rang	2011	Rang	Variation dans le score (2011-2016)	Variation dans le score (2011-2016)	Variation dans l'objectif de 2015
Moyenne	69		64			5	31
Seychelles	80	1	79	1	0	1	20
Namibie	80	1	73	3	2	7	20
Afrique du Sud	79	3	79	1	-2	0	21
Lesotho	76	4	73	3	-1	3	24
Maurice	76	4	71	5	1	5	24
Swaziland	71	6	70	7	1	4	29
Botswana	70	7	65	6	-1	1	30
Zimbabwe	70	7	67	9	2	9	30
Tanzanie	67	9	61	8	-1	1	33
Zambie	67	9	57	10	1	9	33
Mozambique	62	11	58	12	1	5	38
Malawi	62	11	56	13	2	6	38
Madagascar	61	13	58	10	-3	3	39
Angola	58	14	56	13	-1	2	42
RDC	50	15	45	15	0	5	50

Source: Gender Links 2016.

Les chiffres en rouge indiquent une régression depuis 2011; ceux en noir indiquent le statut quo et les chiffres en vert montrent les progrès depuis 2011.

Le tableau IV compare les scores SGDI de 2011 à 2016 par pays et par rang. Avec 80 %, les Seychelles ont obtenu le plus de points, gagnant 1 % de plus par rapport à 2011. Les Seychelles ont occupé la première place tout pendant la période de monitoring. La Namibie a gagné deux places pour occuper la première position et aussi 7 %, passant de 73 % en 2011 à 80 % en 2016. Tous les pays, à l'exception de l'Afrique du Sud, ont obtenu une notation supérieure au score de 2011. Le seul pays à avoir stagné est l'Afrique du Sud.

Bien que dernière pour la région, la République Démocratique du Congo a connu une évolution de 5 %, passant de 45 % à 50 %. Avec une amélioration de 9 %, la Zambie et le Zimbabwe ont enregistré la plus grande progression durant la période - un résultat des mesures progressistes en faveur du genre prises durant cette période. La Namibie (7 %) et le Malawi (6 %) ont aussi enregistré des améliorations significatives durant la même période. Tous les pays ont du chemin à faire pour atteindre

l'objectif de 100 %. L'écart à combler pour y parvenir est de 20 % pour la Namibie et les Seychelles et de 52 % pour la RDC.



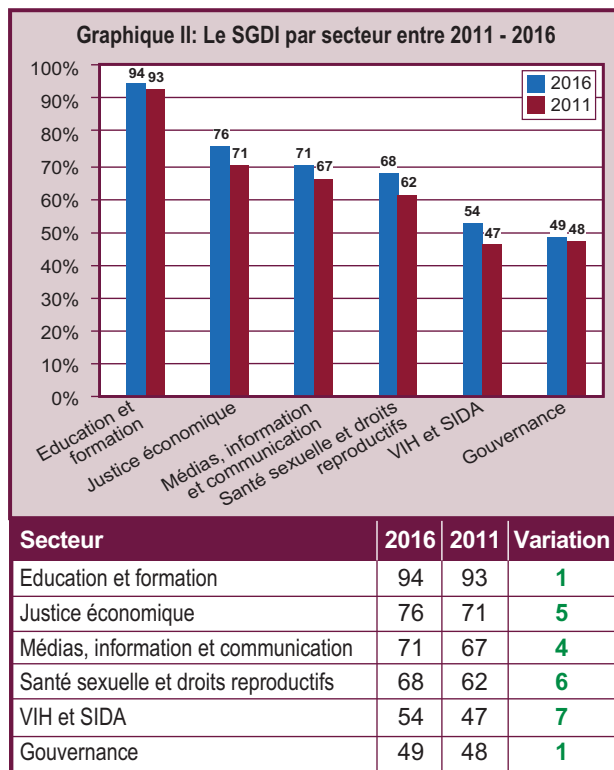
Remise des prix aux gagnants congolais lors du sommet national sur le PSGD à Kinshasa, juin 2015. Photo: Gender Links

Tableau V: Le SDGI par pays et les performances par secteur entre 2011-2015

Pays	2015	Secteur	Progrès 2016	Secteur	Variation (Progrès)	Progrès contre objectif
Régional	68		69		1	31
Secteur au score plus élevé	94	Education	94	Education	0	6
Secteur au score plus bas	49	Gouvernance	49	Gouvernance	0	51
1 Seychelles	82		80		-2	20
Secteur au score plus élevé	100	Education	100	Education	0	0
Secteur au score plus bas	70	Santé	70	Santé	0	30
1 Namibie	79		80		1	20
Secteur au score plus élevé	99	Education	99	Education	0	1
Secteur au score plus bas	65	VIH	65	VIH	0	35
3 Afrique du Sud	79		79		0	21
Secteur au score plus élevé	100	Education	100	Education	0	0
Secteur au score plus bas	70	Santé	51	Santé	-19	49
4 Lesotho	75		76		1	24
Secteur au score plus élevé	99	Education	99	Education	0	1
Secteur au score plus bas	54	VIH	54	VIH	0	46
4 Maurice	75		76		1	24
Secteur au score plus élevé	99	Education	99	Education	0	1
Secteur au score plus bas	40	Gouvernance	37	Gouvernance	-3	63
6 Swaziland	67		71		4	29
Secteur au score plus élevé	99	Education	99	Education	0	1
Secteur au score plus bas	42	Gouvernance	35	Gouvernance	-7	65
7 Botswana	69		70		1	30
Secteur au score plus élevé	100	Education	97	Education	-3	3
Secteur au score plus bas	28	Gouvernance	27	Gouvernance	-1	73
7 Zimbabwe	66		70		4	30
Secteur au score plus élevé	95	Education	95	Education	0	5
Secteur au score plus bas	41	Gouvernance	59	VIH	18	41
9 Tanzanie	69		67		-2	33
Secteur au score plus élevé	91	Education	91	Education	0	9
Secteur au score plus bas	50	VIH	50	VIH	0	50
9 Zambie	62		67		5	33
Secteur au score plus élevé	96	Education	96	Education	0	4
Secteur au score plus bas	23	Gouvernance	33	Gouvernance	10	67
11 Malawi	61		62		1	38
Secteur au score plus élevé	93	Education	93	Education	0	7
Secteur plus bas	31	Gouvernance	25	Gouvernance	-6	75
11 Mozambique	65		62		-3	38
Secteur au score plus élevé	86	Education	86	Education	0	14
Secteur au score plus bas	48	VIH	47	VIH	-1	53
13 Madagascar	60		61		1	39
Secteur au score plus élevé	100	Education	100	Education	0	0
Secteur au score plus bas	27	VIH	27	VIH	0	73
14 Angola	58		58		0	42
Secteur au score plus élevé	87	Education	87	Education	0	13
Secteur au score plus bas	27	VIH	27	VIH	0	73
15 RDC	48		50		2	50
Secteur au score plus élevé	76	Education	76	Education	0	24
Secteur au score plus bas	19	Gouvernance	15	Gouvernance	-4	85

Source: Gender Links 2016. Notes: Les chiffres en rouge montrent la régression depuis 2011; les chiffres en noir indiquent le statut quo et les chiffres en vert montrent le progrès depuis 2011.

Le Tableau V indique les scores SGDI les plus élevés et les plus bas par secteur pour chaque pays. Ce tableau montre que dans tous les pays, l'éducation est le secteur qui obtient le score le plus élevé. Les scores les plus bas concernent le VIH et le SIDA, la santé et la gouvernance. Cela donne une indication des domaines prioritaires pour l'agenda post 2015.



Source: Gender Links 2016.
Les chiffres en vert indiquent le progrès depuis 2011.

Le tableau II indique que tous les scores SGDI dans tous les secteurs ont augmenté depuis 2011. L'éducation et la formation sont les deux secteurs à avoir obtenu les points les plus élevés, suivis de l'économie, des médias, de la santé sexuelle et des droits reproductifs, du VIH et du SIDA. La gouvernance demeure à la sixième place en raison de progrès lents et la diminution des femmes parlementaires dans les pays où il y a eu des élections entre 2011 et août 2016.

Le SGDI dans tous les six secteurs a augmenté depuis leur score de base en 2011. Le progrès le plus significatif durant les cinq dernières années a été enregistré dans le secteur du VIH et du SIDA, qui a augmenté de 7 %, passant de 47 % en 2011 à 54 % en 2016. Cela reflète les pas immenses qui ont été réalisés pour réduire les nouvelles infections au VIH, incluant le traitement pour prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant (PMCT).

La santé sexuelle et les droits reproductifs se sont améliorés par 6 % grâce à la réduction de la mortalité maternelle et l'usage du contraceptif. La justice économique s'est améliorée par 5 % du fait que les femmes s'engagent davantage dans le business et sur leur lieu de travail. Ayant un pourcentage déjà élevé, le secteur de l'éducation et la formation a effectué un déplacement de 1 %.

La gouvernance a aussi connu un déplacement modeste de 1 %. Les réalisations majeures durant les quatre dernières années concernent notamment l'adoption de quotas légiférés pour les femmes au Parlement et au sein des collectivités locales à Maurice, en Namibie et au Zimbabwe après utilisation du Protocole comme outil de lobbying. Des avancées et des mouvements de recul durant les élections ont résulté en des gains nets limités.

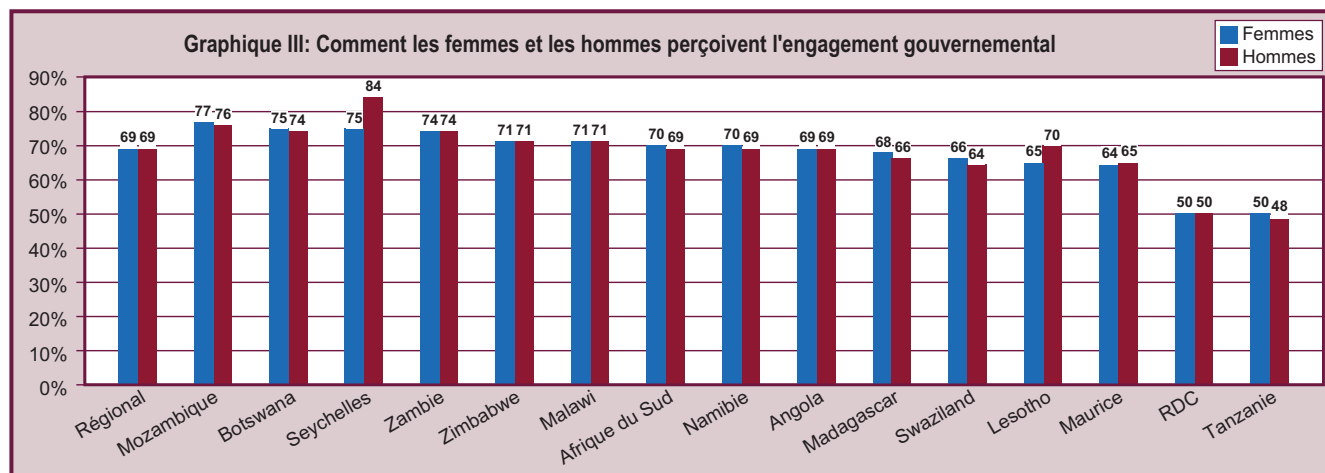
Tableau VI: Score des citoyens par pays et rang entre 2011-2016

Countries	2016	Rang	2011	Rang	Variante dans le rang	Variante dans le score	Variante dans l'objectif
Moyenne	69		67			2	31
Seychelles	83	1	61	5	4		17
Mozambique	77	2	54	8	6	23	23
Botswana	75	3	54	9	6	21	25
Zambie	74	4	41	14	10	33	26
Malawi	71	5	61	4	-1	10	29
Zimbabwe	71	6	47	11	5	24	29
Afrique du Sud	70	7	74	2	-5	-4	30
Namibie	69	8	74	1	-7	-5	31
Angola	69	9					31
Lesotho	67	10	59	6	-4	8	33
Madagascar	67	11	44	13	2	23	33
Swaziland	66	12	46	12	0	20	34
Maurice	64	13	70	3	-10	-6	36
RDC	50	14	50	10	-4	0	50
Tanzanie	49	15	56	7	-8	-7	51

Source: Gender Links, 2016. Notes: Les chiffres en rouge indiquent la régression depuis 2011 ; les chiffres en noir indiquent le statut quo et les chiffres en vert montrent la progression depuis 2011.

Le Tableau VI indique que globalement, il y a une tendance positive dans la perception de citoyens par rapport à leurs scores dans la CSC. Les Seychelles ont obtenu la meilleure note (83 %). Les citoyens de huit pays de la SADC ont attribué une meilleure note à leur pays qu'ils ne l'ont fait en 2015. Les progrès les plus significatifs ont été en Zambie où le score en 2011 est sorti de 41 % pour passer à 74 % en 2016, soit une

amélioration de 33 %. Le recul le plus important a été enregistré à Maurice où de la troisième position avec un score de 70 % en 2011, il est passé à la 13e position avec un score de 64 % durant la période examinée. Les pays qui rejoignent Maurice sur cette pente sont le Malawi, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Lesotho, la RDC et la Tanzanie.



Source: Gender Links, 2016.

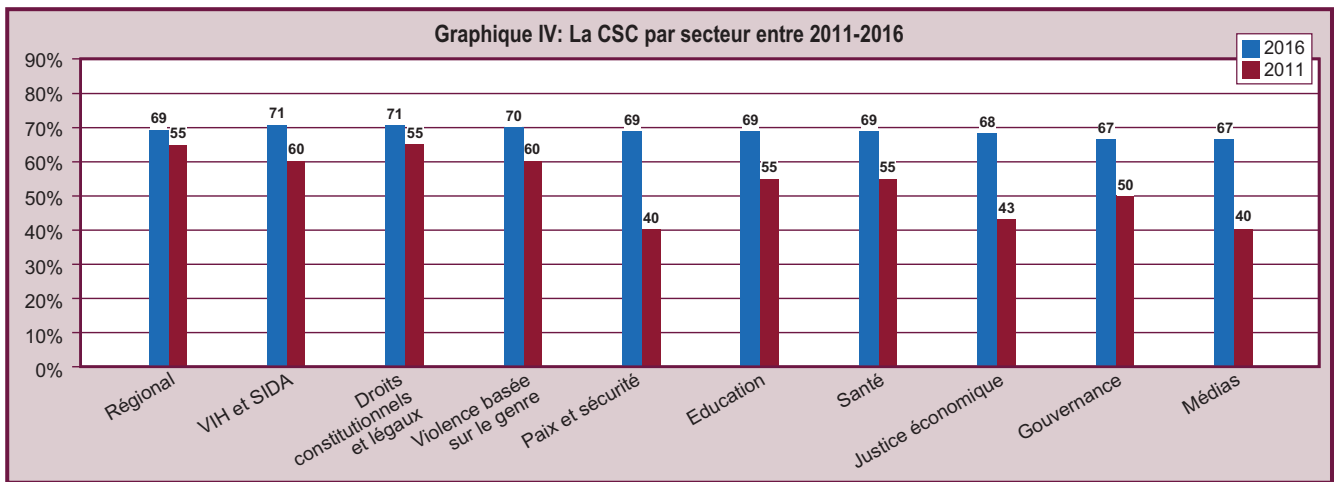
Le graphique III indique que globalement, les femmes et les hommes annotent leur gouvernement presque de la même façon. Les femmes ont donné une note supérieure aux hommes au Mozambique, au Botswana, en Zambie, en Afrique du Sud, en Namibie, à Madagascar, au Swaziland et en Tanzanie. L'inverse est aussi vrai aux Seychelles, au Lesotho et à Maurice. Au Zimbabwe, au Malawi, en Angola et en RDC, les hommes comme les

femmes ont annoté leur gouvernement de façon égale. Les Seychelles et le Lesotho ont enregistré les plus gros écarts au niveau du genre (9 % et 5 % respectivement). Ces lacunes dans les perceptions indiquent un conservatisme social sous-jacent, les hommes ayant apparemment une perception plus favorable de l'environnement que les femmes.



Les participants à la réunion de concertations sur le PSGD post 2015 posant pour la photo au Mozambique, juin 2016.

Photo: Gender Links



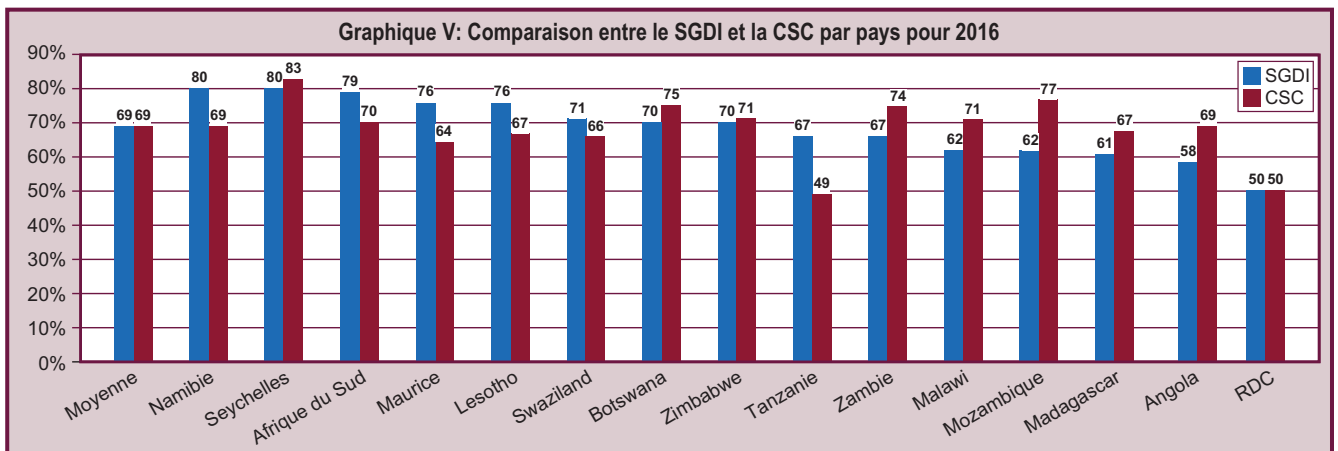
Secteur	2016	2011	Variation
Régional	69	55	14
VIH et SIDA	71	60	11
Droits constitutionnels et légaux	71	55	16
Violence basée sur le genre	70	60	10
Paix et sécurité	69	40	29
Education	69	55	14
Santé	69	55	14
Justice économique	68	43	25
Gouvernance	67	50	17
Médias	67	40	27

Source: Gender Links, 2016. Note: Les chiffres en vert indiquent les progrès depuis 2011.

Le graphique IV indique qu'à 71 %, le VIH et le SIDA et les droits constitutionnels et légaux ont obtenu les scores les plus élevés. Cela reflète des perceptions positives engendrées par les campagnes de prévention, de traitements et de soins durant la période étudiée et qui ont résulté en un déclin dans les nouveaux taux

d'infection, de même que des révisions constitutionnelles dans la région. Les secteurs ayant obtenu le score le plus bas sont Médias (67 %) et Gouvernance (67 %), indiquant une performance médiocre dans la représentation des femmes et des voix manquantes dans les médias.

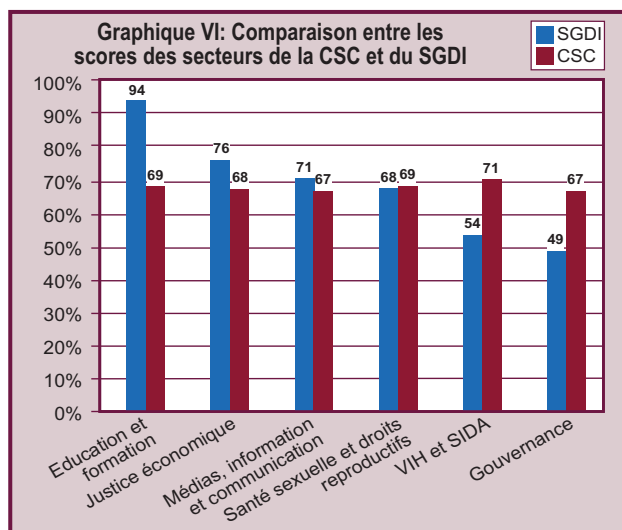
Alors que les scores dans tous les secteurs se sont améliorés, la consolidation de la paix a enregistré la plus importante amélioration (29 %). Ceci reflète le retour de la paix dans pratiquement tous les pays de la SADC, excepté pour des poches de conflits, notamment en RDC et au Lesotho. Avec une hausse de 27 %, les médias suivent de près et se classent second. Cela peut être dû aux travaux pratiques dans le secteur des médias avec 109 entreprises de presse dans 13 pays rejoignant le programme de Centre d'Excellence du Genre dans les médias. La violence basée sur le genre (VBG) avec 10 % est le secteur où il y a eu moins d'amélioration. La VBG demeure un des domaines de préoccupation majeure et d'indicateur de l'inégalité entre hommes et femmes dans la région de la SADC.



Source: Gender Links, 2016.

Comme souligné dans les précédents Baromètres, le SGDI et la CSC ne sont pas directement comparables du fait que la CSC mesure la perception des citoyens et couvre les 28 dispositions du PSGD dans dix secteurs en comparaison aux données empiriques de 23 indicateurs couvrant six secteurs dans le cas du SGDI. Il est cependant important de comparer l'étendue à laquelle la perception des citoyens correspond au SGDI, qui est basé sur les chiffres actuels.

Le graphique V montre qu'il y a effectivement de grandes divergences entre la perception et la réalité. L'écart le plus important est en Tanzanie, qui a scoré 67 % pour le SGDI mais dont la carte de score est la plus basse, soit 49 %. La leçon à tirer ici est d'évaluer les deux scores ensemble pour se faire une opinion du progrès mais d'être lucides sur les forces et les limites de ces deux mesures.



Source: Gender Links, 2016.

Le graphique VI compare les scores du SGDI (scores empiriques) à ceux de la CSC dans les six secteurs qui ont chacun des scores. Alors que ces scores sont construits différemment, les tendances sont intéressantes car elles reflètent l'étendue à laquelle les perceptions et réalités convergent ou divergent. Le graphique a été classé en ordre décroissant selon les scores SGDI. Il montre que:

- L'écart le plus important entre les deux scores concerne le secteur éducatif. Le SGDI donne la meilleure note à l'éducation (94 %) en comparaison avec la note de la CSC pour ce secteur qui est de 69 %. Ceci est un rappel brutal de la nécessité de considérer des preuves quantitatives et qualitatives dans l'évaluation des progrès. Les pays de la SADC ont bien fait en réalisant l'égalité du genre dans ce secteur, en particulier au niveau du primaire et du secondaire. Cependant, il y

a encore des partis pris du genre tenaces dans l'enseignement, les matières à l'étude, les programmes d'études et les choix professionnels. La violence basée sur le genre est fréquente dans les écoles.

- Le SGDI place les ressources productives en deuxième position alors que la CSC classe l'éducation à cette place. Le SGDI capture une marge étroite d'indicateurs économiques. Ceux-ci ne comprennent pas l'accès à la terre, les finances et les ressources productives. La divergence entre le SGDI et la CSC n'est donc guère surprenante.
- Par rapport au VIH/SIDA, le score de 71 % de la CSC est considérablement plus élevé que celui du SGDI pour ce même secteur, soit 54 %. Cette perception positive des citoyens par rapport au VIH/SIDA peut être attribuée à la hausse importante dans l'accès aux antirétroviraux (ARV), au traitement de prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant (PMCT) et les politiques de pourvoi des soins aux personnes vivant avec le VIH. Celles-ci prendront du temps avant d'être traduites dans des réalités capables de modifier le score de la SGDI.
- La gouvernance se classe en dernier aussi bien pour la CSC que pour le SGDI. Le score empirique du SGDI de près de 50 % reflète la réalité à l'effet que la moyenne de représentation des femmes dans des prises de décisions politiques (une moyenne de 23 % à 27 % au Parlement, au sein des administrations régionales et au conseil des ministres - est à mi-chemin de là où elle aurait dû être. Le score de la CSC (67 %) reflète le désir des citoyens de voir leur gouvernement redoubler d'efforts dans ce domaine.
- La CSC place les médias à la dernière place alors que le SGDI place ce secteur à la troisième place. Cependant, les deux lui accordent le score de 67 %. Le score SGDI pour les médias englobe la représentation des femmes dans la formation aux médias, au sein des médias, dans le management des médias et dans le contenu médiatique. Les deux premières catégories ont tendance à fausser le score car la présence des femmes est relativement plus élevée dans celles-ci. Elles sont toutefois cruellement absentes des instances de prise de décisions et comme sources dans l'information. Comme le SGDI est quantitatif, il ne mesure pas la façon dont les femmes sont dépeintes dans les médias.
- A 68 % et 69 % respectivement, les scores du SGDI et de la CSC pour la santé sexuelle et les droits reproductifs sont très similaires. C'est un domaine où la SADC a progressé au niveau des besoins de base (tels que réduire la mortalité maternelle) mais ce bloc lutte toujours avec des questions plus contentieuses comme l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). L'adoption par le Mozambique de la législation sur l'IVG durant la période examinée (le troisième pays après l'Afrique du Sud et la Zambie à avoir une telle loi) indique que ce sont des domaines du discours du genre qui progressent graduellement.

LES JALONS DU PROTOCOLE DE LA SADC

• **2005:** La fin de l'audit des réalisations comparé à la Déclaration de la SADC sur le Genre et le Développement mène à un document intitulé «Justification pour l'élévation de la Déclaration de la SADC sur le Genre et le Développement en Protocole» - le document le plus juridiquement contraignant des instruments de la SADC. Les organisations de la société civile constituent la *Southern African Gender Protocol Alliance*.

• **2005 à 2008:** Les membres de l'Alliance font partie du groupe de travail constitué par la *SADC Gender Unit* pour préparer l'ébauche des notes pour l'équipe légale, pour commenter et sonder les sept ébauches du Protocole avant sa présentation finale aux chefs d'Etats de la SADC.

• **Août 2008:** 13 des 15 chefs d'Etats de la SADC signent le PSGD, un instrument sous régional unique qui lie et met en valeur les engagements pris en faveur de l'égalité du genre à travers 28 dispositions avec des échéances précises alignées au délai de 2015 de l'Objectif du Millénaire pour le Développement numéro 3. L'Alliance lance une campagne pour inciter Maurice et le Botswana à signer.

• **Août 2009:** L'Alliance lance le Baromètre sur le Protocole de la SADC - un outil de suivi pour évaluer les progrès des 15 pays par rapport aux 28 dispositions du Protocole. <http://www.genderlinks.org.za/page/sadc-research>.

• **Août 2009:** L'Alliance lance la «Feuille de route vers l'égalité» - stratégies et leçons apprises durant la campagne, dispositions clés du Protocole traduites en 23 langues ; spots radio, un DVD, un quizz sur les connaissances et les attitudes, des réunions au niveau des villages pour vulgariser le Protocole, qui a impliqué directement jusqu'ici 15 000 citoyens et indirectement des milliers d'autres.

• **2009/2010:** L'Alliance conçoit une Carte de Score des Citoyens (CSC) qui est utilisée pour évaluer la perception des citoyens quant aux progrès gouvernementaux et qui est administrée lors des réunions dans les villages.

• **Août 2010:** Publication du Baromètre pour évaluer les progrès et les réunions annuelles de l'Alliance. L'Alliance s'organise mieux en groupes représentant les pays et les thèmes, chacun s'occupant d'une question importante, par exemple la VBG, la justice économique.

• **Août 2011:** Le PSGD entre en vigueur avec l'Afrique du Sud, qui est le neuvième pays à le ratifier, lui donnant les deux tiers requis de masse critique. Avec des données de 15 pays sur 23 indicateurs, le Baromètre 2011 introduit l'Indice de la SADC sur le Genre et le Développement (SGDI) - voir <http://www.genderlinks.org.za/page/sadc-sgdi>. L'Alliance fait partie d'un groupe de réflexion destiné à guider son travail entre ses réunions annuelles.

• **2011/2012:** les réseaux de l'Alliance dans chaque pays identifient des champions pour les 28 dispositions du Protocole et commencent à collecter des cas d'études pour le Protocole@l'œuvre - voir <http://www.genderlinks.org.za/page/protocol-work>.

• **Septembre 2011:** L'Alliance collabore avec la *SADC Gender Unit* pour concevoir un outil et un processus pour aligner les plans d'actions nationaux du genre aux dispositions du PSGD et pour budgétiser leur application. La Namibie pilote ce processus - voir <http://www.genderlinks.org.za/page/implementation>.

• **Novembre 2011:** Lobbying intense pour un Addendum sur le Protocole sur le Genre et le Changement climatique lié à la COP17.

• **Février 2013:** Les ministres du Genre se réunissent à Maputo avant la 57e réunion de la Commission sur la condition de la femme (CSW) et s'engagent à faire avancer l'Addendum.

• **Mars-avril 2013:** 12 sommets pays et un sommet régional débouchant sur 672 cas d'études recueillis sur le Protocole de la SADC@l'œuvre auprès d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile et d'organisations confessionnelles.

• **A juin 2013:** Le Lesotho, la RDC, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe apprennent des Seychelles, de la Namibie, de la Zambie et du Swaziland comment aligner leurs politiques et plans d'action sur le PSGD et à budgétiser son application.

• **Août 2013:** L'Alliance se rencontre avant le Sommet des chefs d'Etats de la SADC au Malawi et se concentre sur l'application, la campagne 50/50, le genre et le changement climatique, et le renforcement des coalitions. Table ronde avec la nouvelle directrice d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka. Visite d'étude au *Gauteng Women Demand Action Now* et au cours de la réunion de l'Alliance, des idées fusent à propos de la consolidation de la mise en réseau au niveau du pays, de la province et du district.

• **Août 2013:** Renforcement de la coalition et de la mise en réseau au niveau régional à travers le Sommet des chefs d'Etats de la SADC, qui s'est tenu au Malawi en août 2013. Le Baromètre régional est officiellement lancé à ce moment-là.

• Renforcement du réseau de l'Alliance à travers une réunion stratégique tenue en août 2013 et la réunion d'un groupe de réflexion tenue en parallèle au sommet des chefs d'Etats de la SADC.

• **Août 2013:** Réalisation de la cinquième édition du Baromètre régional sur le PSGD, faisant un suivi des progrès par rapport aux 28 dispositions du document. Ce Baromètre de 2013 contenait des analyses approfondies sur l'application du PSGD par les gouvernements et la société civile.

• **Décembre 2013:** 12 Baromètres pays, neuf présentations officielles. Ateliers de travail sur le PSGD au niveau des villages dans dix pays à travers les réseaux du pays et résultant en 72 réunions.

• **A octobre 2013:** Renforcement des réseaux pays à travers la cartographie des groupes à thème dans chaque pays et le parrainage résultant en 11 rencontres au niveau du pays et 82 champions inscrits.

• **Mars 2014:** L'Alliance participe à la 58ème session de la Commission sur la condition de la femme.

• **Mai 2014:** Sommet du Protocole de la SADC@l'œuvre précédé par 12 sommets nationaux avec une catégorie particulière pour les organisations confessionnelles.

• **Juillet 2014:** Les ministres du Genre de la SADC se rencontrent au Malawi avant le 35e Sommet des chefs d'Etats à Harare en août, suivi par le forum de la société civile de la SADC (SADC CNGO) à Harare. L'Alliance montre qu'il serait approprié d'avoir un solide agenda du genre post 2015.

• **Août 2014:** 35e Sommet des chefs d'Etats à Victoria Falls, l'Alliance fait du lobbying pour la révision du PSGD.

• **Mars 2015:** L'Alliance participe à la 59e conférence de la Commission sur la condition de la femme et met l'accent sur les objectifs et indicateurs pour les ODD et le PSGD post 2015.

• **Mars 2015:** La contribution de l'Alliance lors des consultations mondiales sur les ODD est reconnue.

• **Mai 2015:** Le secrétaire exécutif de la SADC demande à l'Alliance et à l'ONU-Femmes de travailler comme partenaires techniques avec le secrétariat de la SADC pour revoir le processus.

• **Mai-juin 2015:** L'Alliance organise 13 sommets nationaux sur le Protocole de la SADC@l'œuvre.

• **Août 2015:** L'Alliance a lancé la sixième édition du Baromètre sur le PSGD au Botswana à la veille du 36ème sommet des chefs d'Etats à Gaborone lors du sommet sur le Protocole de la SADC@l'œuvre.

• **Octobre 2015:** L'Alliance participe activement au premier processus de révision du Protocole ensemble avec ONU-Femmes, les gouvernements et le secrétariat de la SADC.

• **Mars 2016:** L'Alliance organise deux événements en parallèle sur la localisation des ODD à travers le PSGD lors de la 60e session de la Commission sur la condition de la femme.

• **Juin 2016:** L'Alliance participe à la réunion des ministres du Genre de la SADC au cours de laquelle le PSGD révisé est adopté.

• **Juin/juillet 2016:** L'Alliance organise des consultations au niveau des pays sur le PSGD post 2015 et touche 1224 personnes.

• **Août 2016:** L'Alliance lancera la huitième édition du Baromètre sur le PSGD au Swaziland juste avant la conférence des chefs d'Etats de la SADC qui aura lieu les 30 et 31 août.



Résumé des progrès et les défis entre 2009 et 2016

Voyants rouges	Voyants verts
<p>Application</p> <p>Maurice a indiqué pendant le sommet des ministres du Genre en juin qu'il ne signerait pas le PSGD en raison de désaccords quant à l'âge autorisé du mariage. Le Botswana qui préside actuellement la SADC, a mené le processus autour de cette révision et a vraisemblablement réglé toutes ses réserves initiales par rapport au protocole initial. Cependant, ce pays n'a toujours pas signé le PSGD.</p> <p>Tous les délais ont été enlevés du Protocole et transférés dans le cadre du Monitoring, Evaluation et Résultats.</p>	<p>En juin 2016, les ministres de l'Égalité du Genre de la SADC ont adopté le PSGD révisé et aligné aux Objectifs du Développement Durable, à l'Agenda de l'Union africaine 2063 et la révision de Beijing plus 20.</p> <p>Un cadre de Monitoring, d'Évaluation et de Résultats accompagne le Protocole et fournit un mécanisme détaillé pour l'application du document après 2015. Comme le Protocole est aligné aux ODD, l'échéance ultime devrait être 2030 avec des échéances plus courtes là où c'est justifié.</p> <p>Conformément à l'agenda après 2015, le PSGD a été ramené à cinq groupes (Gouvernance, Justice économique, santé sexuelle et droits reproductifs, Médias et Changement climatique). Chaque leader de groupe fait partie du comité exécutif de l'Alliance.</p>
<p>Droits constitutionnels et légaux</p> <p>Cinq pays de la SADC ont des clauses de reprises dans leur Constitution qui atténuent les dispositions envers l'égalité du genre. La plupart sont liées aux lois régissant le mariage, la grossesse, la mort et l'héritage.</p> <p>Maurice a signifié qu'il ne pourrait signer le PSGD pour cette raison car ses lois permettent le mariage en cas d'accord parental à partir de 16 ans jusqu'à 18 ans.</p> <p>Seuls trois pays dans la région - l'Afrique du Sud, la RDC et le Mozambique ont décriminalisé l'homosexualité. Le Botswana a reconnu et enregistré la première organisation LGBTI mais l'homosexualité y est toujours illégale.</p>	<p>La nouvelle version du PSGD après 2015 consolide les approches basées sur les droits pour réaliser l'égalité du genre, en particulier pour empêcher le mariage des enfants.</p> <p>Le protocole révisé enlève la précédente disposition à l'effet que l'âge de 18 ans pour le mariage soit sujet aux lois nationales. Maurice a indiqué qu'il n'est pas en mesure de signer le PSGD pour cette raison car ses lois permettent le mariage en cas d'accord parental pour les 16 à 18 ans. La SADC a adopté une loi modèle interdisant le mariage des enfants. Dans un arrêt déterminant, la Cour constitutionnelle du Zimbabwe a proscrit le mariage des enfants.</p> <p>Depuis l'adoption du PSGD, il y a eu huit révisions constitutionnelles dans la région. Le Malawi, la Zambie et la Tanzanie s'apprêtent à réviser leur Constitution alors que la société civile angolaise effectue un monitoring minutieux de sa Constitution pour l'application effective de lois contre la violence basée sur le genre.</p>
<p>Gouvernance</p> <p>Le Protocole amendé a laissé tomber la référence à l'effet que l'Alliance fait du lobbying sur la nécessité de revoir les systèmes électoraux, qui jouent un rôle crucial dans le niveau de représentation des femmes en politique.</p> <p>Le SGDI pour la gouvernance demeure inchangé à 49 % en dépit des élections au Lesotho, en Namibie et en Tanzanie et un certain nombre de remaniements ministériels dans la région durant la période évaluée.</p> <p>Les projections dans ce chapitre indiquent une régression pour les femmes dans les collectivités locales en prévision des élections locales au Lesotho, en Afrique du Sud et en Zambie à la fin 2016, début 2017.</p>	<p>Le PSGD révisé pointe en direction d'un changement de paradigme allant dans le sens d'une simple représentation numérique des femmes dans les instances de décision à un leadership efficace et transformateur.</p> <p>Avec 27 % des femmes parlementaires, la région de la SADC est au pair avec l'Amérique du Nord et deuxième après les pays nordiques, dans les enjeux mondiaux de la représentation des femmes en politique.</p> <p>Le chapitre de la gouvernance a cette année élargi son champ d'analyse de la simple représentation des femmes en politique à leur représentation dans la Fonction publique, les Affaires étrangères et le judiciaire - les données ont été fournies par les États membres de la SADC.</p>
<p>Éducation et formation</p> <p>Alors que des progrès considérables ont été faits pour s'assurer de l'inscription universelle dans les cycles primaires et secondaires, les écarts du genre sont encore prononcés au niveau universitaire et professionnel. Les femmes sont encore sous représentées dans les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques (matières STEM).</p> <p>L'abandon scolaire est plus élevé chez les filles que les garçons en raison du taux élevé de grossesses adolescentes et des politiques ambiguës à ce sujet.</p> <p>L'environnement de l'apprentissage et la qualité de l'éducation laissent encore à désirer dans plusieurs écoles publiques.</p>	<p>Avec l'adoption des ODD en 2015, l'agenda de l'éducation s'est déplacé de l'approche des besoins de base à un cadre transformateur. Ceci vise à améliorer le nombre de filles inscrites à tous les niveaux de l'éducation, de même que valoriser la rétention, la performance et défier les stéréotypes du genre dans l'éducation.</p> <p>L'éducation est un domaine où les pays de la SADC ont fait des progrès immenses, en particulier eu égard à l'inscription.</p> <p>Le PSGD post 2015, adopté par les ministres du Genre en juin 2016, a été renforcé pour inclure des dispositions qui reflètent l'inclusion, l'égalité et un apprentissage de qualité tout au long de la vie.</p>
<p>Ressources productives</p> <p>Les données décomposées par sexe ne sont pas facilement accessibles et rendent difficile l'évaluation de la position des femmes dans le management du secteur privé.</p> <p>Les droits égaux des femmes aux ressources économiques sont encore grandement entravés par des systèmes légaux parallèles où généralement les lois coutumières nient aux femmes l'héritage de biens fonciers.</p> <p>Il n'y a pas d'égalité de salaires entre les femmes et les hommes. Le pays où l'on se rapproche le plus des salaires égaux pour le travail égal est la Tanzanie à 93 % alors que le déséquilibre des salaires le plus élevé est à Maurice avec 42 %.</p> <p>Les politiques économiques font grandement abstraction du genre. Cependant, certains pays ont appliqué des politiques pour booster les petites et moyennes entreprises dirigées par les femmes.</p>	<p>La SADC finalise actuellement le programme régional multidimensionnel d'autonomisation des femmes qui comprendra une stratégie de mobilisation des ressources pour l'application du programme.</p> <p>Les ODD font de l'autonomisation des femmes et des filles une priorité dont l'objectif vise à promouvoir un travail décent et à enlever tous les obstacles légaux et économiques empêchant cette autonomisation.</p> <p>La Banque des femmes au Swaziland, en Afrique du Sud et une autre prévue au Zimbabwe est une façon d'atténuer les défis du capital et le soutien aux compétences pour l'entreprenariat féminin et les démarrages d'entreprises (<i>start-ups</i>).</p>
<p>Violence basée sur le genre</p> <p>Les études indiquent que la VBG est gravée dans la culture et est perpétuée par des normes inéquitables du genre.</p> <p>La prévention contre la VBG doit se concentrer sur plus d'égalité envers le genre et la transformation des normes du genre.</p>	<p>Onze des 15 pays ont promulgué des lois contre la violence domestique et les agressions sexuelles, quatre pays n'ont pas atteint l'objectif (la Tanzanie, le Swaziland, la RDC et le Lesotho).</p> <p>Le nouvel objectif d'éliminer la VBG d'ici 2030 demande des efforts redoublés de la part des gouvernements, de la société civile et du secteur privé.</p>

Voyants rouges	Voyants verts
Il y a un besoin urgent d'identifier des indicateurs significatifs sur la VBG et liés à des études représentatives des ménages.	Alors que les pays se dirigent vers l'organisation d'études sur les indicateurs de violence allant jusqu'à 42 d'entre eux, ils peuvent aussi être encouragés à y inclure le module sur la violence domestique figurant dans les études démographiques et sanitaires comme elles comprennent 14 indicateurs appropriés.
Santé sexuelle et droits reproductifs	
Les pays de la SADC doivent mettre l'accent sur les adolescents dans leurs programmes de santé sexuelle et de droits reproductifs.	Le Protocole révisé de la SADC a été consolidé pour reconnaître la santé sexuelle et les droits reproductifs des femmes comme un droit humain.
La mortalité maternelle continue de varier, de 53 pour 100 000 naissances vivantes à Maurice à 693 pour 100 000 naissances vivantes en RDC. Plusieurs pays doivent étendre d'urgence l'accès à quatre consultations prénatales et d'accouchement animés par un travailleur de santé qualifié et traiter les disparités d'accès dans les régions rurales pour les femmes pauvres et les femmes marginalisées comme celles portant un handicap, les travailleuses du sexe, les femmes réfugiées et les détenues.	Le VIH a contribué à augmenter la mortalité maternelle dans la région.
Il y a des variations considérables dans l'accès à la santé entre les différents pays de la SADC.	Maurice et les Seychelles fournissent de façon constante les meilleurs services de santé dans la région.
VIH et SIDA	
Le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibia, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe ont encore des taux de prévalence de plus de 10 %. Le Lesoto, le Swaziland et le Botswana ont encore une prévalence adulte supérieure à 20 %. La baisse dans le taux de mortalité et davantage de gens vivant plus longtemps avec le VIH y contribuent.	L'ONUSIDA incite le monde à mener campagne pour en finir avec le VIH d'ici 2030. Ceci demandera de se concentrer sur des populations spécifiques en particulier les adolescentes et les jeunes femmes, les travailleurs du sexe, les hommes ayant des rapports avec les hommes, les usagers de drogue injectable, les prisonniers, les migrants et les femmes ayant des rapports avec les femmes.
Les disparités du genre continuent à être un moteur principal de la pandémie. Les femmes représentent 59 % de ceux vivant avec le VIH dans la région de l'Afrique subsaharienne. Les femmes assument la prise en charge la plus importante des soins.	L'ONUSIDA a un plan ambitieux de procédures accélérées pour mettre fin au SIDA et qui requiert plus d'investissement domestique et étranger pour y parvenir. Les Etats membres de la SADC commencent à mettre plus d'accent sur les adolescents, de même qu'enquêter sur la situation de populations essentielles. L'accès aux antirétroviraux pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant continue à s'étendre rapidement. Sept pays (le Botswana, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud et le Swaziland) ont atteint plus de 90 % de couverture et de plus, quatre autres (la Malawi, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe) ont des couvertures variant entre 80 et 90 %. Tous les pays de la SADC utilisent l'option B+ lancée par le Malawi.
Consolidation de la paix et résolution des conflits	
Seule la RDC parmi tous les pays de la SADC a adopté le plan d'action de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies comme demandé par la disposition 28 du PSGD. La Namibie, l'Afrique du Sud et Madagascar se sont engagés dans des processus de développement de plans d'action sur la paix et la sécurité des femmes.	Le PSGD révisé reconnaît désormais la participation égale des femmes dans les processus de consolidation de la paix. La SADC accorde plus d'attention aux questions du genre, de la paix et de la sécurité et s'appête à développer une stratégie régionale d'application de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies.
Des conflits violents et non violents ont eu lieu en RDC, au Lesotho, au Mozambique, à Madagascar, en Afrique du Sud, en Angola, au Zimbabwe et en Tanzanie.	La commission d'enquête de la SADC sur le Lesotho a requis de ce pays qu'il entreprenne des réformes dans le secteur de la sécurité. C'est une bonne occasion pour le pays d'intégrer le genre dans le secteur de la sécurité. Il y a eu une amélioration dans la soumission des données décomposées par sexe par rapport aux services de sécurité depuis que le Baromètre suit ce paramètre en 2010. Nous sommes en mesure de suivre les données décomposées par sexe de 12 pays en matière de défense et de 13 pays par rapport à leur force policière. La SADC doit alimenter ses bases de données sur les femmes dans le secteur de la sécurité afin qu'il y ait plus régulièrement des statistiques actualisées en la matière.
Médias et communication	
Il y a eu une hausse insignifiante d'un point de pourcentage dans les sources féminines dans les médias, passant de 19 % dans l'étude des progrès du genre dans les médias (GMPS) de 2010 à 20 % dans le GMPS de 2015.	L'Alliance mondiale sur le genre et les médias (GAMAG) contribue à renforcer le mouvement mondial du genre et des médias, de même que fournir des suivis coordonnés aux objectifs stratégiques de la section J de la Déclaration sur la plateforme d'action de Beijing.
Le GMPS indique que les salles de rédaction de l'Afrique australe comprennent environ 40 % de femmes mais que celles-ci sont absentes des conseils d'administration et des postes hiérarchiques élevés.	Le pourcentage des femmes dans le management des médias a augmenté, passant de 28 % en 2010 à 34 % en 2015.
Les médias accordent peu de couverture aux questions liées à l'orientation sexuelle et aux identités de genre. Il y a eu un déclin général dans le pourcentage de couverture sur le VIH/SIDA et la VBG en dépit du fait que ce soit des sujets de préoccupation majeure dans la région.	Le GMPS et le projet de monitoring global des médias fournissent des données vitales et actualisées sur les progrès d'intégration du genre dans les médias de la SADC et mondiaux.
Changement climatique	
Le Protocole révisé omet les engagements pour mettre un terme à la faim, pour atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable; pour offrir l'accès à l'eau potable et aux technologies d'énergies renouvelables à tous les ménages, en particulier aux femmes des régions rurales, incluant l'investissement dans et la promotion du développement d'énergies propres telles que l'hydroélectrique et l'énergie solaire afin de réduire la dépendance sur les sources d'énergies fossiles, de même que s'assurer que les femmes et les hommes participent de façon égale à toutes les décisions liées au changement climatique et pour développer des données décomposées par sexe sur le changement climatique.	Après plusieurs années de plaidoyers, l'Alliance a marqué un but en faveur de l'égalité du genre avec l'inclusion d'une disposition dédiée au genre et au changement climatique (Partie 10, Article 31) dans le PSGD post 2015, recoupée avec le Protocole sur l'Environnement et le Développement Durable. Cependant le PSGD révisé exclut une mention spécifique sur le genre et la sécurité alimentaire, la gestion des désastres, l'énergie, l'eau potable, les populations autochtones et le financement. Les ODD avec lesquels le Protocole révisé a été mis en conformité, comprennent plusieurs objectifs sur différents aspects du changement climatique. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'accord de Paris obligent les gouvernements, incluant ceux de la SADC à considérer le genre lorsqu'ils prennent des actions sur le changement climatique. Douze pays ont ratifié la CCNUCC.